Déchets verts

Branches et feuilles



Les **branches** (diamètre maximal de **15 cm**) et les **feuilles uniquement** sont à apporter chez Monsieur Christophe Wyss, **Chemin de la Molleyre 30, 1731 Ependes**, 079 858 62 12.

<u>Horaires</u>: du lundi au vendredi 8h00-19h00, samedi 8h00-17h00, dépôts interdits le dimanche et les jours fériés.

<u>Particuliers</u>: avec votre carte de compacteur.

<u>Paysagistes</u>: sur rendez-vous avec M. Wyss, uniquement pour les déchets produits sur le territoire communal.

La limite est fixée à 5m³ de branches par propriétaire par année. Le propriétaire doit éliminer lui-même et à ses frais le dépassement.

L'accès est refusé aux véhicules dépassant 3.5 t.

Souches et troncs



Les souches et troncs sont à ramener chez Fricompost SA, route de la Comba 46, 1725 Posieux, 026 401 04 50.

Déchets de jardin



Sont acceptés dans les déchetteries : les mauvaises herbes, les tailles de fleurs, les racines de plantes sans pot.

Les billes d'hydroculture sont à déposer dans les déchets inertes.

Gazons



Les dépôts sont à effectuer auprès de l'agriculteur désigné pour votre secteur.

<u>Horaires</u>: du lundi au vendredi 8h00-20h00, samedi 8h00-17h00, dépôts interdits le dimanche et les jours fériés.

Déchets alimentaires compostables



Les restes de repas et les déchets de cuisine tels qu'épluchures, restes cuisinés, marc de café et coquilles d'œuf sont acceptés.

Les os doivent être éliminés dans le sac poubelle.